



DOCUMENT DE PROJET PBF

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

Pays : Tchad			
TITRE DU PROJET : Renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire.			
NUMERO Projet / MPTF Gateway :			
Modalité de financement	Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"):		
PBF:	<input type="checkbox"/>	Fonds fiduciaire pays	
<input checked="" type="checkbox"/> IRF	<input type="checkbox"/>	Fonds fiduciaire régional	
<input type="checkbox"/> PRF	Nom du fonds fiduciaire :		
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc) : UNFPA (lead), UNESCO			
Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :			
Structures étatiques : Ministères : de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique ; de la Jeunesse et Sport ; de la femme, Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale ; de l'Administration du Territoire ; de la Communication ; de l'Économie et de la Planification du Développement ; de la Justice et des Droits de l'Homme ; la Commission Nationale Tchadienne pour l'UNESCO			
Autres entités : Communes de Moïssala et Goré; Chefferies Traditionnelles.			
Organisation de la société civile : Cellule de Liaison des Associations des Femmes (CELIAF); Jeunes Clubs UNESCO ; Comité de vigilance ; Jeunes des partis politiques et les « Ambassadeurs de la paix » ; Associations et fédérations des jeunes femmes et hommes; Associations mixtes des Jeunes ; Parlement des enfants âgés de 15 à 24 ans ; Conseil National Consultatif des Jeunes et Réseaux des Associations et Groupements des jeunes de Nya Pendé et Barh Sara.			
Date estimative de début du projet ¹ : 1 ^{er} décembre 2018			
Durée du projet en mois ² : 18 mois			
Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Sud : Nya Pendé (Goré) et Barh Sara (Moïssala)			
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :			
<input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre			
<input checked="" type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse			
<input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)			
<input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional			
Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) :			
UNFPA: \$ 788125			
UNESCO: \$ 711875			
Total PBF : USD 1.500.000			
*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF			
Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :			
Budget total du projet : USD 1.500.000			
PBF 1ère tranche:	PBF 2ème tranche*:	PBF 3ème tranche*:	__ tranche
UNFPA: \$ 551687,5 UNESCO: \$ 498312,5	UNFPA: \$ 236437,5 UNESCO: \$ 213562,5	XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX	XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX
Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant : Le projet se focalise sur la mésentente intergénérationnelle. Celle-ci est due à la hiérarchisation traditionnelle et politique couplées des stéréotypes sexistes qui renforcent la marginalisation des jeunes hommes et femmes. La manipulation sociopolitique est l'un des principaux facteurs déclencheurs des conflits auxquels les deux départements font face au Sud du Tchad (Nya Pendé et Barh Sara). Le projet vise à résoudre ces problématiques en renforçant : 1) les mécanismes locaux			

¹ Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

² Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

existants en matière de prévention et gestion des conflits et de prise de décision afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs ; 2) la participation et la représentation effectives des jeunes hommes et femmes dans ces mécanismes ; 3) les compétences de différents acteurs pour permettre la vulgarisation des idéaux de la paix axés sur les résolutions 1325 ; 2250 et 2419. Le projet revêt un caractère novateur pour plusieurs raisons : i) l'approche « plaidoyer » pour convaincre les acteurs de l'exclusion à impliquer et accepter la représentation de la jeunesse dans les comités administratifs et traditionnels de prévention et de gestion des conflits inter et extra – communautaires; ii) l'analyse approfondie de deux mécanismes (traditionnels et administratifs de prévention et de gestion des conflits) afin de situer le niveau d'implication, de représentation et de participation des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décisions comme gage de la consolidation de la paix; iii) la création ou le renforcement des mouvements associatifs de jeunes hommes et femmes, iv) le renforcement de la plateforme intergénérationnelle comme partie prenante de la prévention et de gestion des conflits pour une meilleure compréhension du rôle des jeunes hommes et femmes au sein des communautés et des partis politiques.

Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.

Il est établi un partenariat actif entre les structures décentralisées des Ministères : de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique ; de la Jeunesse, de la Promotion des Sports et de l'Emploi ; de la Femme, Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale ; de l'Administration du Territoire ; de la Communication; de l'Économie et de la Planification du Développement; de la Justice et des Droits de l'Homme; la Commission Nationale Tchadienne pour l'UNESCO ainsi que les Communes; les Chefferies Traditionnelles et les Organisations de la Société Civile (OSC) nationales et locales (CELIAF, Conseil national consultatif des jeunes (CNCJ) ; Ambassadeurs de la paix ; Associations et fédérations des jeunes femmes et hommes ; Associations mixtes des jeunes ; Parlement des enfants ; Comité de vigilance ; Jeunes des partis politiques, Réseaux des Associations et Groupements des jeunes de Nya Pendé et Barh Sara). Des rencontres ont été initiées au niveau technique pour collecter les informations y afférentes et assurer un processus de consultation régulière.

Marqueur genre du projet³ : 3

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : 80% soit 1003320 \$ US

Marqueur risque du projet⁴ : 0

Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine⁵) : 2.3

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : UNDAF résultat 3

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : 16, 5, 4

Type de soumission :

Nouveau projet
 Révision de projet

S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF additionnel : Budget additionnel par agence récipiendaire :

USD XXXXX

Justification courte pour la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, montrez tout changement du document projet en rouge ou en MODE REVISION. Veuillez également inclure un nouveau cadre de résultat et budget en indiquant de manière claire les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal.

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative.

⁴ 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶ UNFPA</p> <p>Name of Representative: Dr. Edwige ADEKAMBI DOMINGO</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Name of Agency : UNFPA</p> <p>Date et tampon:</p>	<p>Représentant du Gouvernement National</p> <p>Nom : Dr. ISSA DOUBRAGNE</p> <p>Signature : [Redacted]</p> <p>Titre : Ministère du Développement</p> <p>Date et tampon : 24.09.2018</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE UNESCO</p> <p>Name of Representative : Salah KHALED (MR)</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Name of Agency : UNESCO</p> <p>Date et tampon: 19/9/18</p>	
<p>Coordonnateur Resident</p> <p>Nom: Stephen Tull</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Date & tampon</p>	<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Name of Representative Signature Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office</p> <p>Date & Seal [Redacted]</p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification pour l'appui de PBF (4 pages max)

- a) *Un résumé succinct de l'analyse des conflits et le lien entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte- il répondre aux causes structurelles et facteurs principaux de tensions / conflits ? Fournissez une analyse des acteurs clefs et parties prenantes principales qui ont un impact ou sont touchés par les facteurs principaux de tensions auxquels le projet va répondre. Cette analyse doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.*

Situation du Tchad

Le Tchad est un vaste pays d'Afrique centrale d'une superficie de 1.284.000 km² dont environ 2/3 est quasi-désertique. Sa population est estimée actuellement à plus de 12 000 000 d'habitants (EDS-MICS 2014-2015) avec une proportion des jeunes par tranche d'âge de 15-19 ans (11%), de 20-24 ans (8,06%) et de 15-24 ans (19%) et un taux de dépendance (d'inactifs) qui reste élevé (115%). Cette population jeune fait face à d'énormes défis d'exclusion sociopolitique, culturelle et religieuse couplée avec des pratiques discriminatoires et la faible perspective économique et d'emploi. Ces défis préjudiciables à l'établissement d'une paix durable, porteurs de germes des conflits et d'anéantissement de la consolidation de la paix.

Analyse du conflit

Le Tchad dans son histoire a connu une instabilité socio-politique et des conflits armés internes et externes qui ont compromis significativement son processus de développement. Au Sud du Tchad, notamment dans les deux départements Nya Pendé (Logone Oriental) et Barh Sara (Mandoul) se trouvent des communautés qui demeurent encore sous tension sociopolitique depuis des années. À l'instar des autres départements du pays, ils souffrent des affres d'événements violents de 1979 et 1985 dont les souvenirs restent vivaces dans la mémoire collective.

Le conflit se définit comme une divergence de point de vue par rapport à une situation donnée qui entraîne une frustration de l'une des parties, compromettant le cadre normal de collaboration pour la réalisation d'un objectif commun. C'est la méfiance entre les générations, les autorités locales, les communautés, les différentes religions et ethnies et les partis politiques dans le contexte de cette mémoire collective ainsi que la hiérarchisation traditionnelle et les stéréotypes qui favorisent l'exclusion des jeunes d'un côté et des efforts de manipulations, de l'autre. Comme résultats, ces éléments menacent la cohabitation pacifique et entravent ainsi les efforts de consolidation de la paix. Cette dynamique se manifeste aussi bien dans les établissements scolaires et qu'extrascolaires.

La hiérarchisation traditionnelle de la société occulte la participation des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision tant au niveau politique que communautaire. Car, elles ne constituent pas pour eux un meilleur cadre pour discuter des idées contradictoires et surtout des idées de changements, en général et de l'inclusion de la jeunesse dans les mécanismes décisionnels, en particulier. Dans les deux régions, l'espace politique est occupé et dominé par des personnes âgées. Les initiatives en faveur de la prévention et de règlement des conflits restent le plus souvent au niveau des décideurs communautaires, politiques et administratifs. Par ailleurs, ces mécanismes comme les plateformes locales de dialogue, de médiation et de résolution des conflits sont faibles et pas effectifs du fait de la méfiance qui persiste au sein des communautés.

Les causes profondes de méfiance intergénérationnelle sont d'ordre structurel dans la répartition de rôle, organisationnel, relationnel et de besoins non satisfaits. En effet, l'organisation de la société traditionnelle est telle que les jeunes hommes et femmes ne sont pas autorisés à y entrer pour quelle raison que cela soit si l'on n'a pas la maturité initiatique. Par ailleurs, la structuration de la société par classe (grand-petit ; riche –pauvre ; jeunes-adultes/vieux ; fort-faible, etc.) crée de catégories de personnes qui se sentent marginalisées. Il s'établit donc une relation de cause à effet, en termes de manque de considération qu'elles sont en droit d'attendre de la société. L'absence de relation entre jeunes et adultes crée un climat de suspicion, de préjugés et de la perception négative qui, à terme, débouchent sur des conflits. Quant à l'incompatibilité des intérêts, elle est le plus souvent source des conflits d'intérêt.

L'exclusion des jeunes hommes et femmes des comités de prise de décisions ne permet pas la capitalisation de leurs expériences et contributions surtout en matière de prévention et gestion des conflits. Les stéréotypes nuisibles qui favorisent l'exclusion des jeunes hommes et femmes sont profondément ancrés dans les normes et rôles traditionnels. Particulièrement, l'exclusion des jeunes femmes les éloigne des opportunités d'autonomisation et de fortification de leur image de marque.

Dans les partis politiques, les élus utilisent les jeunes femmes et hommes pour augmenter le nombre de leurs adhérents et se trouver une place dans les instances de prise des décisions. Cette manipulation a pour but de véhiculer des messages de haine basés sur les événements du passé et la mémoire collective au sein des communautés à travers les supports des réseaux sociaux. En effet, l'utilisation incontrôlée de l'Internet et des réseaux sociaux par les jeunes hommes et femmes friands d'informations et d'images sensationnelles est de nature à inciter à la commission d'actes violents sur des tierces personnes, engendrant de fait des conflits. Cette dynamique incite les tensions inter- et intra générationnelle et renforce la méfiance entre les différents acteurs. Il est important de relever que face à cette situation conflictuelle, des événements malheureux surviendraient si rien n'est entrepris pour les prévenir.

Jusqu'alors, la politique nationale de la jeunesse n'est pas validée ; il n'y a pas de stratégie abordant des réflexions sur les thématiques concernant la jeunesse, la participation et la représentation des jeunes dans les instances de prise des décisions, le chômage, l'éducation, la paix, la citoyenneté, l'emploi. Ce vide stratégique rend la tâche difficile dans l'organisation du processus de l'épanouissement de la jeunesse.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

Acteurs clés (positions, intérêts et potentialités des différentes parties prenantes)

Les jeunes des Associations	Associations de défense des Droits de l'Homme et clubs de la non-violence (« Tchad Non-Violence », Ambassadeurs de la Paix ») : Les Associations de défense des Droits de l'Homme et clubs de la non-violence (« Tchad Non-Violence »), les « Ambassadeurs de la Paix » œuvrent inlassablement pour la cohabitation pacifique. Aujourd'hui au Tchad, les Associations de défenses des Droits Humains sont à l'avant-garde du combat pour la consolidation de la démocratie. Elles intensifient les actions de sensibilisation contre les violences de toutes natures perpétrées par les détenteurs de pouvoir. Elles jouent un grand rôle dans le processus de consolidation de la paix en s'impliquant dans les campagnes d'information sur les bonnes pratiques de règlement pacifique de conflits. De par leur potentialité à influencer les comportements hostiles aux valeurs de la non-violence et de la paix, ces associations et groupements de jeunes sont des acteurs incontournables pour dessiner avec les vieux les nouveaux contours d'une participation et représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décision relative à la prévention et à la gestion des conflits.
Jeunes actifs dans les partis politiques	Les jeunes qui militent dans les partis politiques se divisent entre eux pour peu qu'ils n'appartiennent pas au même parti. Les agissements hostiles des jeunes, les uns à l'égard des autres sont dans l'intérêt des partis politiques qui les manipulent dans le seul but de conquérir l'électorat. Ce qui est une menace à la consolidation de la paix entre les communautés. Les jeunes des partis politiques d'aujourd'hui, dans une position de victimes de l'exclusion, sont potentiellement des acteurs de division de demain par pure vengeance ou de la perpétuation de leur vécu. C'est pourquoi, il est important de développer en eux la capacité de dépasser les considérations politiques pour bâtir une paix durable entre les générations.
Leaders religieux	Les leaders religieux sont les « éveilleurs » de conscience, notamment sur la crainte de Dieu, Être Suprême. Ils occupent une position centrale dans la résolution des conflits en leur qualité de leaders de masse, mieux écoutés. Leur potentialité en matière de règlement et de gestion des conflits intercommunautaires se manifeste à travers la crainte de Dieu qu'ils incarnent. Ils manifestent l'intérêt de voir les conflits intergénérationnels atténués pour une cohabitation pacifique entre les fidèles composés de vieux et de jeunes.
Chefs traditionnels	Les chefs traditionnels sont les dépositaires de la tradition, des us et coutumes. A ce titre, ils sont les premiers concernés par la cohésion sociale au sein des communautés dont ils ont la charge et ils ont intérêt à éviter la marginalisation d'une couche sociale, notamment les jeunes hommes et femmes qui constituent la force productive au sein de la population, tout autant que les vieux jouent un rôle de dispensateur de la sagesse africaine, en particulier la solidarité. Dans ces conditions, les chefs traditionnels, très écoutés par la population, sont potentiellement actifs et influents au processus de prise de décision sur toutes les questions touchant à la vie de la communauté.
Partis politiques	Les partis politiques, principaux manipulateurs pour des causes parfois injustes, jouent un rôle de premier plan dans l'exclusion et la division de la jeunesse. Par leurs discours, ils galvanisent la jeunesse autour des idéaux dont elle ne saisit pas la portée mais elle y adhère. L'exclusion de cette couche est des plus remarquables dans les instances dirigeantes des partis politiques.
Administrations Locales	Les administrations locales sont les premiers responsables de la quiétude, de la paix et de la justice sociales au niveau local. Ainsi, leur intérêt réside dans la bonne gouvernance pour éviter le mécontentement des communautés, en particulier la marginalisation d'une couche de population au profit d'une autre, comme ce fut le cas maintenant, où les jeunes se sentent exclus des instances de décision sur la prévention et la gestion des conflits. Aussi, convient-il que les administrations locales, potentielles actrices dans les règlements de conflits s'abstiennent de pratiquer la politique d'exclusion par des parties prises, sources de tensions intergénérationnelles, dans le seul but de diviser pour mieux régner.
Société Civile y inclus associations de femme et de jeunes	La Société Civile, baromètre de la paix dans un pays, joue un rôle capital dans le règlement des conflits en sensibilisant les communautés à la cohésion sociale et à la gestion pacifique des conflits. La Société Civile est une émanation de la population, C'est pourquoi, elle est totalement impliquée, à tous les niveaux de la vie publique, dans le processus de la gouvernance comme force de proposition, car la mauvaise gouvernance est un facteur d'exacerbation des conflits intercommunautaires. La Société Civile, ayant un fort potentiel de persuasion et une capacité de motivation de la communauté autour des actions qui favorisent une paix durable, ne saurait être exclue de ce projet comme partenaire de mise en œuvre.

Lien entre les conclusions de l'analyse et le projet

L'exclusion des jeunes hommes et femmes des instances de prise de décision pour la prévention et la gestion des conflits ainsi que les efforts de manipulation de certains jeunes restent une problématique qui menace la consolidation de la paix si rien n'est fait pour transformer les comportements des acteurs d'exclusion et de manipulation dans les deux zones du projet où la rébellion qui sévissait a laissé des marques de méfiance entre les communautés et a conduit à des actes violents entretenus par la frustration, le manque de confiance, la vengeance, la haine et la rivalité.

De par les éléments à l'origine des conflits intergénérationnels, notamment l'exclusion de la jeunesse des instances de prise de décisions, le présent projet établit un lien de causes à effets en ce sens qu'il se veut une solution pour améliorer le climat de méfiance qui s'installe entre les uns et les autres avec pour conséquence la perpétuation des conflits. En effet, la participation et la représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions pour la prévention et la gestion des conflits diminueront la violence sous toutes ses formes en réduisant l'influence des manipulateurs contre la paix et accroîtront en opposition les capacités citoyennes des jeunes à vulgariser autour d'eux des messages de paix, de cohabitation pacifique entre les communautés et de cohésion sociale. Le projet va également accroître la confiance et la coopération au sein des

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

communautés en jetant des ponts entre les jeunes et les vieux autour d'une cause commune : la paix entre les générations - ce qui, à terme, incitera les communautés à recourir aux voies pacifiques de règlement des conflits, donc à résister à la violence.

- b) Une description brève pour expliquer comment le projet est en phase / appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et comment le projet promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / zone géographique, y compris les leçons apprises d'ancien appui du PBF (ou autre).*

En lien avec les initiatives de consolidation de la paix, le projet contribuera à la mise en œuvre de (i) l'objectif de développement durable 16; (ii) les Résolutions 1325, 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (Jeunes, Paix et Sécurité); (iii) l'Aspiration n°6 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine; (iv) du Plan d'Action pour la prévention de l'extrémisme violent du Secrétaire Générale de l'ONU; (v) du pilier n°3 des recommandations du Forum Panafricain de la jeunesse; (vi) de politique nationale de la jeunesse en cours de validation ainsi que (viii) de la Vision 2030 « le Tchad que nous voulons » et de son plan d'action le PND (Plan national de développement); et (ix) du domaine II. « Prévention et maintien de la Paix » et VI. « Autonomisation des femmes et des jeunes » du Plan de soutien de l'ONU au Sahel.

Le projet mettra en œuvre des mesures concrètes guidées par certaines recommandations du plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent du Secrétaire Général des Nations Unies, notamment : (i) le dialogue et la prévention ; (ii) l'implication des populations ; (iii) la mobilisation des jeunes (iv) la communication stratégique (internet, réseaux sociaux).

Initiatives du Gouvernement

Le projet s'inscrit dans le programme prioritaire du Gouvernement tchadien qui aspire à l'unité nationale à travers la lutte contre la fracture sociale par l'élimination de toutes formes de divergences pouvant fragiliser l'unité nationale ; ce qui serait dommageable à la démocratie. Il s'aligne sur les documents nationaux à savoir les trois Plans Nationaux de Développement (PND 2017- 2021 ; PND 2022-2026 et PND 2027-2030) débouchant sur la vision 2030. Il fait partie des instruments et éléments essentiels de la stratégie de ciblage des régions où l'exclusion politique, sociale, culturelle, religieuse et l'intolérance, le maintien des stéréotypes et normes sexo-spécifiques et socioculturelles discriminatoires sont en vigueur, dans les perspectives de réduire les facteurs préjudiciables à l'établissement d'une paix durable au niveau de ces deux départements.

Dans les départements concernés, les initiatives menées par le Gouvernement et certaines ONG, notamment les Associations de défense des Droits de l'Homme, la Cellule de liaison des associations féminines portent en grande partie sur des actions de sensibilisation, de formation sur les droits humains, le genre, etc. sans prendre véritablement en compte la non- participation et la non-implication des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions comme cause structurelle des conflits. A l'enseignement primaire (6 à 12 ans), il existe un programme d'éducation civique. Ce qui exclut une part importante des jeunes âgés de 13 à 35 ans.

Les groupements/associations de jeunes des zones de projet bénéficient par moment des formations organisées par des partenaires bilatéraux et multilatéraux sur des thématiques en lien avec la cohésion sociale, la cohabitation pacifique, la prévention et la gestion des conflits de type agriculteurs-éleveurs.

Initiatives régionaux

Dans la perspective de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel approuvée par le Conseil de Sécurité, le Tchad a pris une part active à la réunion des Ministres de la Jeunesse (Mali, 2016) sur l'élaboration de la Stratégie de la jeunesse du G5 Sahel où des recommandations fortes ont été formulées pour l'épanouissement de la jeunesse africaine. Aussi, le Tchad a-t-il été désigné champion par l'Union Africaine pour la jeunesse. Cette marque de confiance a galvanisé le Tchad pour organiser sur son sol le forum panafricain de la jeunesse. Toutes ces rencontres importantes ont impulsé une dynamique au Gouvernement tchadien qui fait de la question de la jeunesse sa préoccupation au point d'élaborer un projet de politique nationale de la jeunesse, dont le processus de validation est en cours de préparation.

Dans le même registre d'action, plusieurs associations de jeunes, notamment les jeunes ambassadeurs de la paix, de Tchad non-violence, jeunes pairs-éducateur sont actives pour la paix et la sécurité au travers des conférences-débats, des théâtres, et des campagnes de sensibilisation.

Pour renforcer la dynamique du Gouvernement dans la consolidation de la paix, les jeunes hommes et femmes leaders des Départements de la Nya Pendé et du Barh Sara ne demandent que la collaboration étroite avec les autorités administratives locales, communales, les chefferies traditionnelles, coutumières et religieuses sur des questions de prévention et de gestion des conflits intercommunautaires et intergénérationnels.

Initiatives du Système des Nations Unies au Tchad

Le projet contribuera à la réalisation du résultat 3 de l'UNDAF. Il assurera un échange régulier avec le projet PBF « Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes aux instances de gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad » (UNICEF, UNDP, OHCHR) et présente une approche complémentaire. Comme tel, ce projet, présent au Sud du pays, appuiera l'opérationnalisation des résolutions 1325, 2250 et 2419.

Le projet suit également le « Programme d'amélioration de l'accès des femmes victimes de violences sexuelles et basées sur le genre à la justice et la sécurité dans le processus de consolidation de la paix au Tchad et la Réinsertion économique des femmes et filles vulnérables » réalisé par UNFPA jusqu'en décembre 2016 dans le Sud, qui ne prenait pas en compte les jeunes hommes et femmes spécifiquement.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) *Brève description du contenu du projet – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse des conflits dans la section 1 (cette section doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).*

Le projet vise à résoudre les problématiques énoncées ci-haut en renforçant 1) les mécanismes locaux existants de prévention et gestion des conflits et prises de décision afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs ; 2) la participation et la représentation effectives des jeunes hommes et femmes dans ces mécanismes ; 3) les compétences des différents acteurs pour permettre la vulgarisation des idéaux de la paix axés sur les résolutions 1325, 2250 et 2419; 4) le plaidoyer pour convaincre les acteurs de l'exclusion à impliquer et accepter la représentation de la jeunesse dans les instances de prévention et de gestion des conflits inter et extra –communautaires.

Aussi convient-il de relever que le projet permettra d'analyser de façon approfondie les deux mécanismes (traditionnels et administratifs de prévention et de gestion des conflits) afin de situer le niveau d'implication, de représentation et de participation des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décisions comme gage de la consolidation de la paix. Il favorisera la création ou le renforcement des mouvements associatifs de jeunes hommes et femmes, ainsi que les plateformes intergénérationnelles comme parties prenantes de la prévention et de gestion des conflits tout en vulgarisant les résolutions 1325, 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour une meilleure compréhension du rôle des jeunes hommes et femmes au sein des communautés et des partis politiques.

Au niveau communautaire, ce projet apportera un appui technique au dialogue inter et intra générationnel pour restaurer la confiance mutuelle entre tous les différents acteurs. Les organisations de la Société Civiles, les communes, les Chefferies traditionnelles ainsi que les Associations des jeunes au niveau local prendront activement part à la mise en œuvre du projet y compris à la recherche des solutions à l'exclusion des jeunes hommes et femmes. Le projet fera recours aux médias pour la diffusion des messages et d'initiatives de dialogue afin de faire émerger des discours de tolérance et d'acceptation de l'autre par le biais de la participation et la mobilisation des jeunes hommes et femmes, et de lutter contre les effets néfastes de la mémoire collective.

Par ailleurs, le présent projet, axé sur l'implication et la participation des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décisions, se veut une solution qui permettra de prendre en compte leurs préoccupations et expériences afin de réduire les risques persistants des conflits et de violences inter et extra générationnels. Le règlement durable des conflits se traduira par l'implication des mouvements associatifs des jeunes hommes et femmes, parties prenantes de la prévention et gestion des conflits, et donc de la consolidation de la paix.

Le projet contribuera de manière significative à l'égalité des sexes tout en prenant en compte effectivement la voix des femmes dans le processus de planification et de mise en œuvre, à répondre à leurs besoins spécifiques et à renforcer la représentation des jeunes femmes au sein des comités de prévention et de gestion des conflits et mécanismes de prise de décision. Au regard de la persistance des préjugés culturelles et les stéréotypes négatifs/nuisibles dans les deux départements, il encouragera également des représentations masculines positives, respectueuses du genre.

Justification de l'opportunité de ce projet

La justification de ce projet repose sur la base des travaux de formation et d'analyse des documents avec l'équipe de la mission de PBSO effectué au Tchad, le mois d'avril 2018. L'analyse documentaire consignée dans la note conceptuelle prouve que les jeunes femmes et hommes de deux départements : Nya Pendé et Barh Sara sont exclus des instances de prise de décision pour la prévention et la gestion des conflits. Cette approche menace la consolidation de la paix dans ces régions qui vivent sous tensions intercommunautaires et politiques. C'est pourquoi, il est nécessaire de renforcer les mécanismes traditionnels de résolution des conflits, de prévenir l'émergence des conflits et soutenir les initiatives communautaires en faveur de la consolidation de la paix qui s'appuient sur le renforcement des capacités des jeunes femmes et hommes. Ce présent projet contribuera efficacement au renforcement des capacités des femmes et permettra à celles-ci de participer activement au dialogue public comme politique. Le dialogue intergénérationnel prendra en compte les normes sociales axées sur la masculinité, afin de promouvoir l'égalité entre les sexes auprès des chefs religieux et anciens du village. Il appuiera et apportera aux femmes l'accompagnement et la légitimation qu'elles peuvent juger nécessaires pour faire entendre leurs voix et surtout pour participer activement à la vie publique. Pour matérialiser son discours sur la parité hommes/femmes, promesse faite lors de la Promulgation de la Constitution de la 4^{ème} République, le Chef de l'Etat tchadien a signé le 22 mai 2018 l'ordonnance n° 012/PR/2018. Elle institue la parité dans les fonctions nominatives et électives en République du Tchad. Le projet se justifie également par le fait qu'il contribue à combattre sous toutes les formes, les barrières qui freinent le positionnement de la jeunesse, notamment des jeunes femmes, comme actrices de la prévention et de la gestion des conflits, tant la femme est aussi capable d'influencer les comportements collectifs et d'agir au premier plan pour prévenir les conflits.

Il ressort des concertations lors de notre descente sur le terrain ce mois de septembre 2018 avec les autorités locales, les chefs traditionnels, les leaders religieux, les leaders des jeunes hommes et femmes, les Organisations de la société civile que les responsabilités de la marginalisation de la jeunesse dans les instances de prise de décision sont partagées et méritent d'être reconnues afin de rechercher ensemble la solution pour assurer un lendemain meilleur à la jeunesse qui n'aspire qu'à vivre en paix. Pour cela, le présent projet est le bienvenu dans les deux départements et requiert l'adhésion totale pour renforcer les capacités de tous les acteurs et victimes de l'exclusion, en mettant en œuvre des activités de soutien aux structures et organes de prévention et de gestion des conflits avec un fort accent mis sur la participation et la représentation de la jeunesse dans ces cadres de concertation. La participation inclusive de tous (jeunes, adultes et vieux) au processus de gestion des conflits demeure un objectif fondamental de la cohabitation pacifique entre générations. Elle favorisera la paix, impulsera les

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

investissements dont découleront les emplois à occuper par les jeunes afin de lutter contre la pauvreté et d'amorcer le développement économique des localités ciblées, et partant, celui du Tchad. Aussi, les participants à la concertation suggèrent-ils qu'il serait nécessaire de prévoir des solutions à moyen et long termes, notamment la création des infrastructures d'encadrement de la jeunesse comme lieux de brassage. Les différentes couches, bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre du projet (Mairies, Société civile,...) rencontrées par la mission ont affirmé solennellement leur disponibilité et leur engagement à faciliter l'exécution dudit projet comme contribution au processus de consolidation de la paix lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies et soutenu par les autorités nationales, à travers les actions de la jeunesse, notamment sa participation et représentation aux instances de prise de décision⁶. Car, le constat général est que les jeunes des localités visitées réclament des opportunités de participation aux affaires publiques, notamment, la prévention et la résolution des conflits.

Pour répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit, (i) les capacités et les compétences de vie des jeunes femmes seront renforcées pour leur permettre de s'affirmer comme actrices de changement partout où elles vivent ; (ii) le leadership et les capacités d'animation et de prise de parole en public entre les jeunes hommes et femmes visent à créer en elles la confiance et la familiarité à s'exprimer dans les fora de prise de décision; (iii) le renforcement d'un esprit collectif axé sur la parité entre les sexes et une démarche d'appropriation des dynamiques d'échange entre hommes et femmes seront privilégiés pour renverser la tendance.

- b) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, indicateur de progrès (doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

La mise en œuvre du projet permettra d'obtenir 11 produits regroupés dans trois principaux résultats à travers la réalisation des activités ci-après :

Résultat 1 : Les mécanismes locaux, les deux communes de Goré et de Moïssala, les (10) chefferies traditionnelles des villages ont acquis des compétences et des performances nécessaires pour travailler en partenariat avec les jeunes sur la prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix (750 000 \$ USD dont 225000 \$ USD, soit 30% du budget à consacrer à l'égalité de sexes).

Produit 1.1 : Les mécanismes locaux existants de prévention et de gestion des conflits sont renforcés par des textes de base (le cas échéant) et des organes de décisions de manière à impliquer/faire participer les jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision sur la prévention et la gestion de conflits.

Produit 1.2 : 1300 jeunes dont 700 jeunes femmes leaders participent aux travaux des instances de prise de décision relative à la prévention, à la gestion de conflit, notamment la signature d'engagement entre les acteurs de l'exclusion et les jeunes ;

Produit 1.3 : Un cadre d'échange sur les règles coutumières et traditionnelles positives en faveur de la participation et la représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions en matière de la prévention et de gestion des conflits intercommunautaires, est créé.

Produit 1.4 : Deux plateformes locales existantes de dialogue, de médiation et de résolution des conflits comprenant les autorités, les leaders traditionnels, les jeunes leaders et les communautés sont revitalisés et redynamisés dans chacune des localités cibles du projet afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs.

Résultat 2 : Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés (477500 \$ USD dont 191000 \$ USD, soit 40% du budget pour l'égalité de sexes).

Produit 2.1 : Les supports et outils (modules, didacticiel d'autoformation et émissions radiophoniques axés sur la consolidation de la paix, la citoyenneté, la connaissance de la résolution 2250 et 2419) de formation/sensibilisation des enseignants, chefs religieux et traditionnels, des élus locaux et conseillers municipaux et des jeunes leaders sont conçus et élaborés.

Produit 2.2 : 1300 jeunes hommes et femmes leaders, 400 enseignant(e)s, 50 chefs religieux et traditionnels, 50 élu(e)s locaux, 50 animateurs/trices des radios communautaires sensibilisés et formés ont acquis des compétences et des aptitudes pour prévenir et gérer les conflits, au sein et en dehors de leur communauté.

Produit 2.3 : Les autorités administratives et politiques locales, les chefs traditionnels et religieux, les leaders d'opinion, 19500 jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 35 ans, 400 enseignant(e)s, 50 élu (e)s locaux et la communauté sont sensibilisés sur les thématiques de prévention et de gestion des conflits et des stratégies de manipulation.

Résultat 3 : Les comités locaux intègrent les perspectives, les doléances et les aspirations des jeunes hommes et femmes et ont des mécanismes en place pour consulter les jeunes de façon régulière (272 500 \$ USD dont 81750 \$ USD, soit 30% du budget pour l'égalité de sexes).

Produit 3.1 : Les leaders locaux (autorités administratives et politiques locales, chefs traditionnels et religieux, leaders d'opinion) sont convaincus de l'importance de la participation des jeunes, hommes et femmes, aux instances de prise de décision, et s'engagent formellement à collaborer avec eux à base des attitudes positives acquises.

⁶ Résumé des résultats issus de la mission de terrain.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

Produit 3.2 : Les échanges inclusifs inter et intra générationnels sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion de conflits, impliquant les autorités politico-administratives, locales, religieuses, traditionnelles, les organisations de la société civile et les jeunes sont organisés dans les comités locaux.

Produit 3.3. 1300 jeunes (700 jeunes femmes) leaders participent activement, de façon équitable aux comités locaux de prise de décisions sur la prévention, la gestion des conflits et la lutte contre l'extrémisme violent.

Produit 3.4. Les organisations de la société civile sont dotées de plan d'action local sur la participation de la jeunesse aux instances de prise de décision relative à la prévention et gestion des conflits et à la lutte contre l'extrémisme violent.

Les différents résultats attendus sont interdépendants et concourent au renforcement de la véritable participation et à la représentation des jeunes hommes et femmes dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits ainsi que les mécanismes de prise de décision sans manipulation. Leur implication totale, telle qu'elle est actuellement mise à l'évidence, est un facteur clé de succès.

- c) *Fournir une **théorie du changement pour le projet** – c-à-d comment les interventions prévues vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles sont les interventions qui sont particulièrement risquées.*

(Note : Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

Le projet se focalise sur la mésentente intergénérationnelle due à la hiérarchisation traditionnelle et politique couplées à des stéréotypes qui renforcent la marginalisation des jeunes hommes et femmes ainsi que la manipulation sociopolitique, principaux facteurs déclencheurs des conflits auxquels font face les deux départements au Sud du Tchad (Nya Pendé et Barh Sara).

Dans ces conditions, la théorie de changement suppose que :

Si l'on renforce les capacités des mécanismes locaux existants telle que les communes, Chefferies traditionnelles, plateformes et comités de prévention et de gestion de conflits de manière inclusive, et **Si** l'on renforce la participation et la représentation effectives des jeunes hommes et femmes dans les mécanismes de prises de décisions aux niveaux communautaire, administratif et politique et **Si**, dans la zone de projet, les jeunes hommes et femmes et plus largement les communautés, les acteurs politiques, les leaders religieux et traditionnels, les acteurs de la paix disposent des compétences leur permettant de vulgariser les idéaux de la paix axés sur les résolutions 1325, 2250 et 2419,

Alors, il sera instauré (i) une culture favorable à la paix entre les jeunes et les acteurs de l'exclusion (ii) un renforcement de sentiment d'appartenance des jeunes hommes et femmes à la communauté (iii) un cadre fonctionnel de dialogue intergénérationnel servant de lieu d'échange et de partage d'idées/expériences (iv) une préparation pour que la jeunesse joue pleinement son rôle d'actrice de transformation et porteuse de messages de paix mettant ainsi fin à sa marginalisation/exploitation/manipulation. (v) une paix durable s'établira dans les deux départements.

Parce que les barrières de méfiances et les contradictions intergénérationnelles auront été levées au profit d'une participation consensuelle et représentative des jeunes hommes et femmes au processus de prévention et de règlement des conflits pour une cohésion sociale et une paix durable.

- d) ***Stratégie de mise en œuvre du projet** – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier pour mettre en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.*

La stratégie de la mise en œuvre du projet sera axée sur les approches d'appropriation locale, participative et inclusive.

L'approche d'appropriation locale visera à impliquer les autorités administratives, communales, traditionnelles, coutumières, religieuses, les leaders des jeunes hommes et femmes ainsi que les partenaires locaux communautaires de mise en œuvre. Les organisations de la société civile sont et seront associées à toutes les étapes de planification, d'exécution et d'évaluation du projet.

Quant à l'approche inclusive et participative, elle consiste à tenir compte des aspirations de différentes cibles dans la réalisation des activités. Il s'agit notamment de conduire les activités en faisant participer l'ensemble des acteurs d'exclusion (adultes) et les jeunes hommes et femmes. La participation active des jeunes hommes et femmes à la planification et à la mise en œuvre du projet reste une des stratégies payantes au regard de la problématique du projet, à savoir l'exclusion des jeunes hommes et femmes du processus de prévention et règlement des conflits.

La mise en œuvre des initiatives autour d'une plateforme d'échange à travers les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits demeure également une stratégie pour permettre aux jeunes hommes et femmes de jouer un rôle actif et significatif dans le processus de promotion et de consolidation de la paix.

Par le biais des associations, le projet aidera les jeunes, notamment les jeunes femmes à s'engager de manière désintéressée à s'inscrire dans le processus de consolidation de la paix afin de contribuer à la cohésion sociale. Il est incontestable que les femmes disposent autant de compétences que de confiance en elles pour s'exprimer et imposer leur poids numérique dans la prise de décision touchant à la vie de la communauté où elles vivent.

Pour cela, le projet mobilisera au moins 40% de jeunes femmes âgées de 15 à 35 ans ainsi que des femmes de 18 à 60 ans afin de favoriser le dialogue intergénérationnel. Les femmes seront sensibilisées sur les aspects de genre qui les aidera à

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

promouvoir des stratégies pacifiques de prévention des conflits, à soutenir la stratégie du G5 Sahel. L'introduction de l'approche axée sur la masculinité positive favorisera, auprès des hommes, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. A la fin du projet, les parties prenantes disposeront d'une Charte de Confiance Intergénérationnelle (CCI) qui les engage à travailler ensemble pour traiter de toutes les questions qui menacent la stabilité communautaire.

C'est pour garantir la réussite du projet que la partie gouvernementale est impliquée dans sa conception et la planification des activités. Dans cette optique, les ressources lui seront allouées par l'intermédiaire des Mairies locales (points focaux) pour la réalisation de certaines activités. Des Mémoires d'Entente ou Lettres d'Accord seront signés entre les Agences récipiendaires et les partenaires d'exécution, selon le cas. Pour pérenniser certains acquis du projet, 40% du budget seront alloués aux Organisations de la Société Civile et aux Organisations communautaires de base (association et groupement) pour l'exécution des activités relevant de leurs compétences, suivant un processus identique à celui des Mairies.

Les Mairies et les Organisations de la Société Civile, partenaires de mise en œuvre, bénéficiant d'une part du budget des activités, chacune en ce qui la concerne, produira un rapport d'activité et un rapport financier qui seront consolidés avec le rapport global d'exécution du projet. Les activités du projet seront réalisées suivant une planification opérationnelle séquentielle qui tiendra dans un délai de 18 mois, à compter de la date de son approbation par PBSO.

Sélection des bénéficiaires

La mission de terrain a permis d'identifier formellement les principaux acteurs directs ou indirects de l'exclusion des jeunes des instances de prise de décisions ainsi que les bénéficiaires potentiels. Ils sont regroupés au sein des groupements et associations des jeunes hommes et femmes leaders, capables de mobiliser la base pour des actions porteuses d'espoir dans le sens de la transformation des conflits en opportunités d'un changement social positif pour la prévention et la gestion apaisée des conflits. Cette première mission d'identification des acteurs clés, les plus influents de toutes catégories sociales, a été conduite avec l'appui des responsables administratifs et politiques locaux. Elle a permis de dresser la cartographie des acteurs et victimes d'exclusion reconnus comme tels par les communautés. Également, les jeunes hommes et femmes leaders victimes de la marginalisation ont été identifiés et les jeunes femmes, en particulier les plus vulnérables, qui vivent l'iniquité, ont été répertoriées. Les critères de sélection et de caractérisation des bénéficiaires sont axés sur le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la catégorie sociale, les besoins spécifiques en termes de formation, le niveau de responsabilité dans la communauté, l'engagement dans les associations et groupements des jeunes hommes et femmes.

Ainsi, l'on retient comme bénéficiaires : (i) 18000 jeunes (élèves/étudiants avec âge 15 à 24, y compris les réfugiés et retournés) des établissements d'enseignement moyen et secondaire scolaires et extra-scolaires dont 500 « Ambassadeurs de la paix »; (ii) 1500 jeunes hommes et femmes en milieu extra-scolaire sélectionnés avec le concours des communes de Goré et Moïssala (âge 15 à 35 ans, y compris les réfugiés et retournés) (iii) 300 enseignants et 100 inspecteurs et conseillers pédagogiques du secondaire et des Écoles de formation, (iv) 50 animateurs de radios communautaires et correspondants nationaux; (v) 500 responsables des associations/groupements des jeunes, (vi) 200 responsables des jeunes au sein des partis politiques, (vii) 600 leaders d'opinion/religieux et traditionnels; (viii) 700 femmes leaders ; (ix) 50 élus locaux et conseillers municipaux.

Choix des zones géographiques

Les deux départements de la Nya Pendé (Goré) dans la région du Logone Oriental et Barh Sara (Moïssala) dans le Mandoul sont touchés par des crises issues de la situation sociopolitique que le pays a connue en 1979. Dans ces zones, les jeunes sont particulièrement réceptifs aux discours des hommes politiques. La charpente de l'unité régionale est détruite de façon très importante ainsi que le fonctionnement normal des institutions de ces contrées.

Ce projet ciblera dix(10) localités. Sur la base de connaissance du milieu, les localités identifiées ont été jugées les plus touchées par des conflits. Il s'agit de Goré, Donia, Yamodo, Békan dans le département de Nya Pendé (Logone Oriental) et Moïssala, Beboro, Bekourou, Bouna, Dembo et Dilingala dans le département de Barh Sara (Mandoul). Ces localités sont constituées d'un grand ensemble de populations dites Sara. Ils présentent des traits sociaux communs à savoir l'organisation traditionnelle, le point linguistique, les légendes, les histoires et surtout les institutions les rassemblant. Depuis 1900 à nos jours, la détention du pouvoir politique, traditionnel dans la société de ces localités gravite autour du Chef-lieu de canton. C'est un bastion de résistance à l'acculturation, souvent bouillant à la présence de tous paradigmes de changements.

Ces critères identifiés sont d'une importance capitale pour la réalisation des activités planifiées au profit des communautés qui, si rien n'est fait, sont exposées à un risque élevé des conflits intercommunautaires et intergénérationnels.

Visibilité du projet

Sous la supervision de l'UNFPA, la visibilité sera marquée par le lancement officiel du projet par les autorités nationales et locales. La Chargée du Programme IEC-CCC, Spécialiste en Communication dirigera ce volet en toute quiétude. Elle s'assurera de toute la documentation et publication des bonnes pratiques du projet. Des outils de communication prenant en compte la prévention et la gestion des conflits seront développés pour permettre la sensibilisation des populations sur ces thématiques de paix. Un atelier multimédia sera organisé pour mettre en place le plan de communication. Des visites de presse seront également organisées conjointement avec les missions de suivi-évaluation dans les zones de projet. Des films, des photos de réunions d'échange entre les générations seront produites et diffusées par les canaux de la communication traditionnels et modernes. Des émissions radiophoniques produites sur des thématiques de la cohabitation pacifique et de la consolidation de la paix seront diffusées sur des Antennes de Radios nationales, communautaires et dans les radios internationales à savoir, RFI, VOA/Afrique etc. Les radios communautaires seront mises à contribution pour diffuser les émissions interactives mettant aux « prises » les jeunes et les adultes sur la participation de la jeunesse aux instances de prise de décisions.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

D'autres voies d'information telles que les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, U-report) seront également scrutées pour vulgariser les idéaux de la paix, notamment les résolutions 1325, 2250 et 2419, dans le cadre de ce projet. Les jeunes ambassadeurs de la paix, les enseignants, les animateurs des radios communautaires, les jeunes leaders des associations, les leaders traditionnels, coutumiers et les élus locaux seront formés aux modules axés sur la communication interpersonnelle, le plaidoyer, la médiation/négociation, la citoyenneté, la mobilisation sociale et la consolidation de la paix ainsi que la quintessence des résolutions 1325, 2250 et 2419. Ces porteurs de message de la paix, à différents niveaux, outillés du plan d'action local élaboré à cet effet, diffuseront les messages orientés vers la cohabitation pacifique, la prévention et la gestion des conflits, la participation des jeunes aux instances de prise de décision.

Les télévisions internationales (TV5, France 24; etc.) feront également parties des méthodes permettant la diffusion des activités mises en œuvre.

Toutes ces stratégies auront pour supports le renforcement des capacités des acteurs et victimes d'exclusion afin de pérenniser les acquis et de rendre visibles les interventions.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations récipiendaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences récipiendaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifiez qui est l'agence chef de file, et expliquez ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

L'Agence Lead, UNFPA a une représentation totalement établie au Tchad dirigée par une Représentante Résidente secondée par un Représentant Adjoint. Du point de vue de la présence sur le terrain, le bureau pays a un sous-bureau dans la région du Lac et travaille dans le Sud avec des partenaires de mise œuvre pour ce qui concerne les questions de peacebuilding. L'UNFPA, pour son programme de coopération avec le Tchad, met en œuvre des programmes liés aux aspects de son mandat dans 9 régions. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les structures étatiques décentralisées, les Organisations Internationales, les partenaires nationaux et locaux. En outre, le Bureau pays UNFPA au Tchad dispose d'un budget annuel de plus de 8199802 \$ USD et 40 staffs en fonction. L'UNFPA est donc pleinement engagé à travers son expertise et sa capacité à jouer un rôle essentiel en qualité de Lead pour la mise en œuvre, le suivi, la consolidation des rapports tant techniques que financiers et l'harmonisation des activités du projet.

Quant à l'UNESCO, elle est présente au Tchad à travers son Antenne administrative dotée d'un personnel en nombre réduit et administrée par un Coordonnateur. L'Antenne dépend du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale basé au Cameroun. Elle a, à son actif durant les 5 dernières années, la gestion de plusieurs portefeuilles de projets, notamment le BIOPAL, le PREBAT, le PREAT, le PUEBT, le Fonds UBRAF⁷.

Les partenaires de mise en œuvre sont composés (i) des structures étatiques décentralisées des Ministères ; de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique ; de la Jeunesse et Sport ; de la femme, Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale ; de l'Administration du Territoire ; de la Communication ; de l'Économie et de la Planification du Développement ; de la Justice et des Droits de l'Homme ; la Commission Nationale Tchadienne pour l'UNESCO; (ii) Communes de Moïssala et Goré; Chefferies Traditionnelles; (iii) des Organisations de la Société Civile nationales et locales, notamment les organisations des femmes et des jeunes.

- b) **Gestion du projet et coordination** – présentez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôle, et une explication pour indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquez la coordination envisagée du projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez l'annexe C : liste de vérification pour le lancement du projet.

Le projet sera mis en œuvre de façon concertée et consensuelle par l'UNFPA et l'UNESCO en collaboration avec les Mairies, le Ministère de la Jeunesse à travers les Délégués provinciaux de l'Education et de la Jeunesse, du Ministère de la femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale. Chaque Agence recevra directement le montant du budget y relatif et sera ainsi responsable de l'établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités. Un comité local de pilotage par Département, présidé par la Mairie, sera l'organe de gouvernance du projet. Le comité se réunira sur une base trimestrielle pour discuter des orientations stratégiques et des choix opérationnels du projet, en prenant en compte l'évolution du contexte de genre. La gestion et la coordination technique du projet incombent à l'UNFPA en tant que Lead. À cet effet, une équipe opérationnelle, à temps plein, basée à UNFPA, sera en charge de la gestion du projet, comprenant : un(e) coordonnateur/trice national (e), un(e) expert (e) national(e) en suivi et évaluation⁸ et des consultants nationaux et internationaux qui pourraient être recrutés ponctuellement et en fonction des besoins et d'activités précises. Sous

⁷ PREAT : Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad ;

BIOPALT : Biosphère et Patrimoine du Lac Tchad

PREBAT : Projet de revitalisation de l'éducation de base et de l'alphabétisation au Tchad

PUEBT : Projet d'urgence pour l'éducation de base au Tchad

Fonds UBRAF : Fonds alloué à la mise en œuvre des activités de lutte contre le VIH et Sida.

⁸ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

la supervision de UNFPA, cette équipe assurera l'organisation et l'harmonisation des actions des Agences récipiendaires et celles des partenaires de mise en œuvre.

Chaque Agence assurera le suivi et le contrôle de l'assurance qualité des interventions mises en œuvre par les partenaires d'exécution. Le responsable de la coordination veillera à ce qu'un rapport semestriel soit produit et que les rencontres du comité de pilotage se tiennent au moins trimestriellement. Au niveau national, un Comité de pilotage sera mis en place pour impulser la réalisation du projet. Les réunions à ce niveau se tiendront semestriellement. L'équipe de coordination et les Agences du SNU impliquées dans l'exécution du projet s'assureront de maintenir une communication fréquente avec le Secrétariat du PBF sur l'état d'avancement du projet. Le projet intégrera le mécanisme de coordination du portefeuille du PBF.

- c) **Gestion du risque** – *identifiez le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établissez une liste des risques spécifiques et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et mitigation des risques.*

Les risques, avec de probabilité et gravité généralement moyennes, seront minimisés, car les comités locaux de pilotage joueront un rôle de veille auprès des acteurs d'exclusion (religieux, chefs traditionnels, coutumiers, etc.) et des partenaires de mise en œuvre du projet afin de prévenir tout manquement observé pour une action corrective et urgente. Pour cela, il faut intensifier le plaidoyer, la communication, le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et opérationnelles ainsi que l'information en direction des parties prenantes. Sur la base des rapports de ces comités, les risques seront régulièrement mis à jours selon le degré de gravité et la probabilité de nuisance à la bonne exécution du projet. Ce qui implique au préalable une bonne planification opérationnelle des activités du projet et la définition claire des rôles et responsabilités que doit jouer chaque intervenant ou groupe d'intervenants. Une autre approche et non des moindres pour minimiser les risques est le renforcement de l'appropriation du projet par les parties prenantes locales à travers une collaboration soutenue des Organisations de la Société Civile, partenaires de mise en œuvre qui doivent relayer un plaidoyer accru en direction des groupes cibles et des détenteurs de pouvoir de décision.

Par ailleurs, le comité national de pilotage reste un organe d'orientation et un mécanisme de gestion stratégique. A ce titre, il propose, à la lumière des informations remontées par les comités locaux de pilotage, des voies et moyens de gestion des risques qui permettent d'en atténuer les effets sur l'impact du projet.

Matrice d'évaluation des risques :

Risques	Probabilité (haute-moyenne-faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haute-moyenne-faible)	Stratégies d'atténuation/réduction
Persistance de tensions sociales du fait des grèves	Moyenne	Moyenne	Plaidoyer pour le respect des engagements sociaux entre partenaires impliqués dans le projet
Instabilité institutionnelle	Moyenne	Moyenne	Plaidoyer pour le maintien au poste des acteurs impliqués dans le projet
Acceptation sociale et inter religieuse à s'impliquer dans la mise en œuvre	Elevée	Elevée	Intensifier des actions d'information, de communication, d'appropriation et de conscientisation autour de l'initiative pour créer un environnement favorable à la mise en œuvre et à l'acceptation du projet.
Les procédures internes des Agences peuvent retarder la mise en œuvre du projet. Faible capacité technique des partenaires de mise en œuvre	Moyenne	Moyenne	Déterminer clairement les interventions par Agence au moment de l'élaboration du projet conjoint ; anticiper la mise en œuvre en préparant les termes de référence pour les intervenants clés ; la planification opérationnelle ; le plan de suivi évaluation ; renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre (OSC)
Multiplication des partenaires OSC de mise en œuvre et manque de coordination/faiblesse de suivi	Moyenne	Moyenne	Maintien de communication constante avec toutes les parties prenantes et organisation des réunions de cadrage
Le clientélisme et la complaisance dans la désignation des OSC partenaires ainsi que des bénéficiaires	Moyenne	Haute	Les critères de choix des bénéficiaires seront établis dans le cadre de l'opérationnalisation des activités.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

- d) **Suivi / évaluation** – *Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation d'équipe et les moyens et timing pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget suivi / évaluation alloué, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi évaluation. Accordez minimum 5 à 7% du budget du projet pour les activités de suivi / évaluation.*

Le suivi de ce projet se fera selon un plan de suivi-évaluation qui sera élaboré conformément au cadre des résultats à l'aide des outils participatifs en vue d'une meilleure appropriation du processus et des résultats attendus. Le suivi-évaluation se situera à trois niveaux : opérationnel, technique et stratégique.

Au niveau opérationnel : un mécanisme de suivi participatif, impliquant les bénéficiaires et les acteurs institutionnels, les Organisations de la société civile partenaires, les Agences du Système des Nations Unies et le Secrétariat du Fonds de consolidation de la paix, sera mis en place. Il se réunira tous les deux mois.

Au niveau technique : Le Comité technique de pilotage du projet (CTP) se réunira une fois par trimestre pour évaluation de l'état d'avancement du projet afin de prendre des mesures correctives des contraintes éventuelles. Le CTP sera composé des représentants des partenaires institutionnels, des OSC, l'UNESCO et l'UNFPA et d'un représentant du Secrétariat PBF, du/de la coordinateur/trice du projet qui jouera le rôle de secrétaire de séance des réunions dudit Comité.

Au niveau stratégique : Le Comité exécutif du portefeuille financé par le Fonds de Consolidation de la paix se réunira une fois par semestre pour assurer le suivi de l'ensemble des actions de ce Fonds dont le présent projet. Il a pour mission d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques afin de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux et locaux.

Les activités de suivi-évaluation s'appuieront sur le plan intégré de mise en œuvre élaboré à cet effet. Chaque Agence a la responsabilité d'assurer le suivi-évaluation des activités qui relèvent de sa compétence en utilisant ses propres personnels techniques et cela en synergie. Le Lead du projet (UNFPA) est le responsable de la qualité du suivi et de l'évaluation du projet, notamment de la compilation des données collectées, de la qualité des rapports et de la rapidité-punctualité de leur soumission.

Le suivi des produits du projet sera assuré par l'UNESCO et l'UNFPA et s'appuiera sur (i) la collecte, le traitement et l'analyse des données disponibles pour la prise de décision, (ii) l'élaboration des rapports de progrès semestriels pour la redevabilité, (iii) des visites de sites et (iv) l'organisation des revues semestrielles et annuelles.

Le Comité de pilotage du projet mis en place permettra d'assurer le pilotage stratégique.

Des visites de terrain seront organisées pour suivre non seulement la qualité des interventions, mais aussi de mesurer les progrès réalisés au niveau de chaque produit et résultat. Le projet organisera un atelier de suivi semestriel afin de restituer et valider les données de suivi et prendre en compte les points de vue des cibles et des partenaires, nécessaires à l'amélioration de la mise en œuvre des activités, de partager et disséminer les leçons apprises, notamment avec les acteurs.

Une évaluation finale externe indépendante sera réalisée à la fin du projet par un Bureau externe de consultants recruté par appel à candidature ouvert. Elle permettra de renseigner sur les principaux indicateurs d'impact et de tirer les leçons pour des actions futures.

Elle aura pour base les indicateurs définis dans le cadre logique du projet en vue d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la réalisation des résultats du projet. Les termes de référence de cette étude seront élaborés par l'équipe du projet et validés avec les partenaires.

Les partenaires locaux de mise en œuvre rédigeront des rapports trimestriels sur l'état d'exécution du projet et la progression vers l'atteinte des objectifs. Les indicateurs définis dans le cadre logique du projet serviront de référence.

Un audit financier sera nécessaire par un cabinet externe pour s'assurer de la conformité et de la crédibilité des dépenses liées au projet dont 105000 \$UD (7% du budget) pour le suivi-évaluation. Trente mille (30000) \$ USD seront consacrés à l'évaluation externe du projet.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – *Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet conclura-t-il ses activités, y compris les mesures de durabilité, accord avec d'autres bailleurs de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche depuis le début du projet.*

Le projet s'inscrit dans un vaste chantier (vision 2030) du Gouvernement en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. La durabilité de ses résultats est garantie par la pleine participation des parties prenantes à l'analyse diagnostique, à l'identification des besoins, à l'établissement de la liste des actions prioritaires, à la formulation de la planification et à la mise en œuvre des actions. Cette implication des partenaires leur confère une appropriation pour la pérennisation du projet. Le cadre de concertation créé offre également des opportunités pérennes comme plateformes de règlement des conflits.

Les jeunes hommes et femmes disposant des outils stratégiques et techniques (supports didactiques, émissions radiophoniques, plan d'action), deviendront ainsi des pairs formateurs au service de leurs mouvements associatifs en tant que détenteurs d'une « expertise » en matière de prévention et gestion des conflits communautaires. Par ailleurs, les jeunes hommes et femmes deviendront des acteurs à part entière dans tous les mécanismes de prévention et gestion des conflits au niveau de leur communauté.

Les radios communautaires, dont les capacités opérationnelles ont été renforcées par la formation des animateurs, resteront des outils de vulgarisation de bonnes pratiques en matière d'implication et de représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prévention et de gestion des conflits.

De par son originalité de pouvoir faire signer une Charte de Confiance Intergénérationnelle entre vieux et jeunes, le projet apparaît un projet catalytique et innovant dont les acquis pourraient être dupliqués dans les autres régions/départements où les jeunes vivent les mêmes phénomènes d'exclusion des instances de prise de décision.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

Un tel projet ne saurait passer sous silence les acquis. Ainsi, un atelier de capitalisation/restitution sera organisé à l'attention des partenaires et bailleurs pour leur présenter les acquis, en termes d'impact sur les bénéficiaires, les leçons tirées et les perspectives de démultiplication du projet pour d'autres localités du pays.

IV. Budget du Projet - *Merci de fournir une justification courte pour le budget proposé, indiquez les choix faits lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, voyages, ou autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche de valeur monétaire du projet (value for money).*

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel séparé).

Le budget sera consacré au financement des activités planifiées, à la prise en charge, à temps plein, de deux (2) personnes de l'équipe de coordination du projet, au paiement des frais de voyages, des honoraires et perdiems des consultants nationaux et internationaux. Il servira également à financer les autres interventions indirectes telles que le lancement officiel du projet, l'organisation des réunions de comité de pilotage, le suivi institutionnel des autorités nationales et des Agences UN accompagnées de la presse

Budget du projet

Résultats	Budget alloué	Justifications du budget alloué
Résultat 1 : Les mécanismes locaux, les deux communes de Goré et de Moïssala, les (10) chefferies traditionnelles des villages ont acquis des compétences et des performances nécessaires pour travailler en partenariat avec les jeunes sur la prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix).	750 000 \$ USD dont 225000 \$ USD, soit 30% du budget à consacrer à l'égalité de sexes.	Le budget alloué au Résultat 1 sera consacré à la collecte, le traitement et l'analyse des textes de base régissant les mécanismes administratifs et communautaires de prévention et de règlement des conflits permettant de saisir la portée de la marginalisation de la jeunesse au niveau des mécanismes institutionnels. Il financera le renforcement des mécanismes locaux existants de prévention et de gestion de conflits par l'élaboration/adaptation des textes de base (le cas échéant) et des organes de décisions de manière à impliquer/faire participer les jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision sur la prévention et la gestion des conflits. Ce travail de renforcement des textes de base intégrera les préoccupations des jeunes hommes et jeunes femmes leaders dans les mécanismes des instances de prise de décision relative à la prévention, à la gestion des conflits. Le budget permettra également de mettre en place/renforcer et de rendre opérationnelles deux plateformes locales de dialogue, de médiation et de résolution des conflits comprenant les autorités, les leaders traditionnels, les jeunes leaders et les communautés afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs et victimes d'exclusion.
Résultat 2 : Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés.	477500 \$ USD dont 191000 \$US, soit 40% du budget pour l'égalité de sexes.	Le budget alloué au Résultat 2 servira à élaborer une Charte de Confiance Intergénérationnelle (CCI), validée au cours d'un atelier regroupant toutes les parties prenantes de l'exclusion des jeunes hommes et femmes. Il servira aussi à élaborer des supports et outils de formation/sensibilisation/communication sur des thématiques de prévention et de gestion des conflits et des stratégies de manipulation à l'endroit des groupes cibles.
Résultat 3 : Les comités locaux intègrent les perspectives, les doléances et les aspirations des jeunes hommes et femmes et ont des mécanismes en place pour consulter les jeunes de façon régulière.	régulière 272 500 \$ USD dont 81750 \$ USD, soit 30% du budget pour l'égalité de sexes.	Le budget alloué au Résultat 3 permettra la réalisation d'une étude diagnostique sur les facteurs et causes déclencheurs des conflits, doublée d'une étude comparative des mécanismes traditionnels et modernes de prévention et de gestion des conflits avec une enquête légère sur le niveau de la marginalisation par catégorie (jeunes hommes et femmes) fournissant ainsi les éléments sur lesquels le projet s'appuiera pour la vulgarisation des résolutions, 1325, 2250 et 2219 du Secrétaire Général des Nations Unies. Il servira à organiser des campagnes de sensibilisation des leaders locaux administratifs et politiques locales, traditionnels et religieux, leaders d'opinion à la nécessité et à l'importance de la participation des jeunes, hommes et femmes, aux instances de prise de décision afin de les convaincre à

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

		s'engager formellement à collaborer avec la jeunesse dans la gestion des conflits. Pour cela, le budget sera consacré à organiser des échanges inclusifs inter et intra générationnels sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion des conflits, impliquant toutes les parties prenantes : actrices et victimes de l'exclusion.
Budget Total du projet (USD)	1.500.000	D'une manière générale, le budget servira exclusivement au financement des activités programmées ainsi qu'aux dépenses éligibles et, dans une moindre mesure, au financement de celles dont la nécessité de réalisation s'impose pour un meilleur impact sur les bénéficiaires et une visibilité accrue du projet.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
----------	-------

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>)

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Les mécanismes locaux, les deux communes de Goré et de Moïssala, les (10) chefferies traditionnelles des villages ont acquis des compétences et des performances nécessaires pour travailler en partenariat avec les jeunes sur la prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix (750 000 \$ USD dont 225000 \$ USD, soit 30% du budget à consacrer à l'égalité de sexes).		Indicateur 1 a : Nombre de mécanismes locaux dont les capacités sont renforcées. Base de données : nd Cible : 12	Rapport de formation Liste des villages disposant d'un mécanisme de règlement de conflits	Identification des villages et mise en place d'un répertoire de chefs traditionnels Organisation des ateliers de formation
		Indicateur 1 b : Nombre de jeunes leaders qui participent aux instances de prise de décision sur la prévention et gestion des conflits Base de données : nd Cible : 1300 jeunes dont 700 jeunes femmes.	Liste des jeunes leaders participant aux instances de prise de décision sur la prévention et gestion des conflits	Conception de la liste de jeunes leaders ; Organisation des réunions et ateliers sur les bonnes pratiques inclusives de règlement des conflits.
		Indicateur 1c : Nombre d'acteurs de l'exclusion ayant acquis les compétences de prévention et gestion consensuelle des conflits Base de données :nd Cible : 200 dont 30% de femmes	Liste d'acteurs de l'exclusion Rapport d'activités de formation/ateliers/séminaires	Identification des acteurs d'exclusion Conception de modules de formation Organisation des formations/ateliers/séminaires
	Produit 1.1 : Les mécanismes locaux existants de prévention et de gestion de conflits sont renforcés par des textes de base (le cas échéant) et des organes de décisions de manière à impliquer/faire participer les jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision sur la prévention et la gestion de conflits. A.1.1.1 : Collecte des textes de base régissant les mécanismes administratifs et communautaires de prévention et de règlement des conflits ; A.1.1.2 : Analyse des textes de base des mécanismes de gestion	Indicateur 1.1.1 : Nombre de mécanismes locaux existants et renforcés Base de données : nd Cible : 12	Types de mécanismes locaux existants	Identification des mécanismes locaux
		Indicateur 1.1.2 : Nombre et type des textes analysés et amendés Base de données : nd. Cible : 3 (Règlement intérieur, Statuts, Procédure de règlement des conflits)	Rapport de l'analyse de textes de base	Recensement des textes de base Analyse et amendement des textes
		Indicateur 1.1.3 : Nombre et type des textes de base validés	Rapport d'atelier de validation	Organisation d'un atelier de validation

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

	prévention et de gestion des conflits ; A.1.1.3 : Renforcement, le cas échéant, des textes de base des mécanismes de prévention et gestion des conflits, avec la participation des jeunes hommes et femmes ; A.1.1.4. : Organisation d'une réunion de validation des textes à réaménager pour tenir de la préoccupation de la jeunesse dans la prévention et gestion des conflits.	et diffusés Base de données : nd Cible : 3		
	Produit 1.2 : 1300 jeunes dont 700 jeunes femmes leaders participent aux travaux des instances de prise de décision relative à la prévention, à la gestion de conflit. A.1.2.1. : Organisation de 3 fora communautaires pour analyser de façon participative avec les jeunes les causes et conséquences de leur exclusion des instances de prévention et gestion des conflits. A.1.2.2. : Mise en place de deux mécanismes consensuels communautaire de prévention et de gestion de conflits avec une participation active et équitable des jeunes hommes et femmes.	Indicateur 1.2.1 : Nombre de jeunes hommes et femmes participant aux travaux des instances de prise de décision Base de données : nd Cible : 1300 dont 700 jeunes femmes	Rapport d'activités	Organisation des rencontres participatives impliquant les jeunes hommes et femmes.
	A.1.2.3. : Renforcement des capacités des Réseaux des Associations/groupements féminins.	Indicateur 1.2.2 : Engagement écrit et signé par les acteurs d'exclusion. Base de données : nd Cible : 1	Rapport de forum assorti d'engagement des parties prenantes.	Organisation de fora inclusifs sur les causes et conséquences de l'exclusion de la jeunesse des instances de prise de décision

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

		Indicateur 1.2.3 : Nombre de réunion sur la prise de décision où participent les jeunes Base de données : nd Cible : 4	Compte-rendu des réunions inclusives	Organisation des réunions inclusives
	<p>Produit 1.3 : Un cadre d'échange sur les règles coutumières et traditionnelles positives en faveur de la participation et la représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions en matière de la prévention et de gestion des conflits intercommunautaires, est créé.</p> <p>A.1.3.1: Organisation de mission de vulgarisation sur les règles coutumières et traditionnelles de prévention et de gestion des conflits intercommunautaires;</p> <p>A.1.3.2.: Création d'un cadre d'échange intergénérationnelle sur les règles coutumières et traditionnelles positives en matière de prévention et de gestion des conflits ;</p> <p>A.1.3.3.: Sensibilisation sur le rôle des jeunes hommes et femmes dans la promotion et consolidation de la paix, l'égalité de genre, la prévention et la gestion des conflits;</p>	Indicateur 1.3.1 : Nombre de réunion d'échange sur les règles coutumières et traditionnelle propices aux jeunes hommes et femmes Base de données : nd Cible : 10	Compte-rendu des réunions d'échange sur les règles coutumières et traditionnelles	Organisation des réunions d'échange inclusive.
		Indicateur 1.3.2 : Types de règles coutumières et traditionnelles Base de données : nd Cible : 2	Rapport sur les règles coutumières et traditionnelles en matière de prévention et gestion de conflits.	Organisation de focus group et débat
		Indicateur 1.3.3 : Un cadre d'échange consensuel Base de données : nd Cible : 2	Compte-rendu des échanges	Mise en place d'un cadre d'échange sur les règles coutumières et traditionnelles
		Produit 1.4 : Deux plateformes locales existantes de dialogue, de médiation et de résolution des	Indicateur 1.4.1 : Nombre de plateformes de dialogue, de médiation et de résolution des	Compte-rendu de la création d'une plateforme de dialogue, de médiation et de résolution de conflit.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

	<p>conflits comprenant les autorités, les leaders traditionnels, les jeunes leaders et les communautés sont revitalisés et redynamisés dans chacune des localités cibles du projet afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs.</p> <p>A.1.4.1.: Organisation de 25 ateliers de dialogue intergénérationnel sur la médiation, les règlements pacifiques des conflits et le rôle de la femme de dans la consolidation de la paix, avec les associations des jeunes en partenariat avec le Ministère de la jeunesse.</p> <p>A.1.4.2 : Renforcement des capacités opérationnelles des plates formes sur les notions de droits de l'homme, paix et citoyenneté.</p> <p>A.1.4.3 Conception et mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer et de sensibilisation sur le leadership de jeunes femmes dans les organisations des jeunes pour la paix.</p> <p>A.1.4.4 : Conception et élaboration des modules de formation liées aux thématiques identifiées.</p> <p>A.1.4.5 : Conception et élaboration des didacticiels d'autoformation des leaders des jeunes hommes et femmes.</p> <p>A.1.4.6 : Formation de 1300 jeunes leaders dont 700 jeunes femmes en techniques prévention et gestion de conflits,</p> <p>A.1.4.7 : Réalisation d'une enquête légère pour situer le degré de la marginalisation par catégorie de publique (jeunes homme et jeunes femmes)</p> <p>A.1.4.8 : Réalisation et validation d'une étude comparative des mécanismes traditionnels et modernes de prévention et de gestion de conflits.</p>	<p>conflits</p> <p>Base de données : nd</p> <p>Cible : 2</p> <p>Indicateur 1.4.2 : Nombre de participants aux ateliers de dialogue intergénérationnel sur la médiation et les règlements pacifiques des conflits</p> <p>Base de données : nd</p> <p>Cible : 1300 leaders dont 700 jeunes femmes</p>	<p>Rapport d'ateliers/rencontres de dialogue intergénérationnel.</p>	<p>Organisation des ateliers/rencontres de dialogue intergénérationnel.</p>
		<p>Indicateur 1.4.3 : Nombre d'organisation des jeunes hommes et femmes sensibilisées pour la paix.</p> <p>Base de données : nd</p> <p>Cible : 10</p>	<p>Rapport de mission de sensibilisation</p>	<p>Organisation des missions de sensibilisation</p>
		<p>Indicateur 1.4.4 : Niveau de perception du degré de la marginalisation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décision.</p> <p>Base de données : nd</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>Rapport d'enquête légère</p>	<p>Organisation d'une enquête légère auprès des acteurs et victimes de la marginalisation.</p>

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

<p>Résultat 2 : Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés (477500 \$ USD dont 191000 \$US, soit 40% du budget pour l'égalité de sexes).</p>		<p>Indicateur 1.3.3 : Un plan de formation des jeunes hommes et femmes</p> <p>Base de données : Nd Cible : 2</p>	<p>Rapport d'atelier d'élaboration d'un plan de formation</p>	<p>Organisation d'une formation-action sur l'élaboration d'un plan de formation</p>
		<p>Indicateur 2 b : Nombre de jeunes hommes et femmes formés/sensibilisés Base de données : nd Cible : 19500 jeunes dont 6000 jeunes femmes</p> <p>Indicateur 2 c : Nombre d'émissions radiophoniques sur la consolidation de la paix par la participation de la jeunesse au processus de gestion de conflit</p> <p>Base de données : nd Cible : 5</p>	<p>Rapport de formation</p> <p>Rapport d'écoute des émissions radiophoniques</p>	<p>Organisation d'un atelier de formation/sensibilisation</p> <p>Lancement des émissions radiophoniques</p>
		<p>Indicateur 2 d : Niveau d'audience des émissions radiophoniques sur la consolidation de la paix.</p> <p>Base de données : nd Cible : 70%</p>	<p>Rapport d'écoute et de pertinence des émissions</p>	<p>Organisation des activités de sondage sur la qualité, la pertinence et le niveau d'écoute des émissions diffusées.</p>
	<p>Produit 2.1 : Les supports et outils (modules, didacticiel d'autoformation et émissions radiophoniques axés sur la consolidation de la paix, la citoyenneté, la connaissance de la résolution 2250 et 2419) de formation/sensibilisation des enseignants, chefs religieux et traditionnels, des élus locaux et conseillers municipaux et des jeunes leaders sont conçus et élaborés. A.2.1.1 : Identification et recensement des thématiques axées</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : Nombre de modules de formation/didacticiel d'autoformation élaborés</p> <p>Base de données : nd Cible : 2</p>	<p>Rapport de l'atelier de production du didacticiel/des modules Existence du didacticiel</p>	<p>Organisation des ateliers de production du didacticiel</p>
		<p>Indicateur 2.1.2 : Nombre d'acteurs d'exclusion formés/sensibilisés</p> <p>Base de données : nd</p>	<p>Rapport d'activités de formation et de sensibilisation</p>	<p>Organisation des ateliers de formation/sensibilisation</p>

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

	<p>sur la prévention et gestion des conflits.</p> <p>A.2.1.2 : Renforcement des capacités des 700 femmes leaders en dynamique associative</p> <p>A.2.1.3 : Vulgarisation des résolutions 1325 ; 2250 et 2419 du Secrétaire Général des Nations Unies</p> <p>A.2.1.4 : Conception et élaboration des émissions radiophoniques sur la participation des jeunes à la prévention, à la gestion des conflits pour la consolidation de la paix.</p> <p>A.2.1.5 : Conception et réalisation des dépliants de sensibilisation sur la participation des jeunes à la prévention, à la gestion des conflits pour la consolidation de la paix.</p>	<p>Cible : 100 jeunes et 700 femmes leaders</p>		
		<p>Indicateur 2.1.3 : Nombre de dépliants d'information/sensibilisation</p> <p>Base de données : nd</p> <p>Cible : 10000</p>	<p>Existence de dépliants et rapport d'activités de production de dépliants</p>	<p>Organisation d'un atelier de validation de dépliants conçus</p>
	<p>Produit 2.2 : 1300 jeunes hommes et femmes leaders, 400 enseignant(e)s, 50 chefs religieux et traditionnels, 50 élu(e)s locaux, 50 animateurs/trices des radios communautaires sensibilisés et formés ont acquis les compétences et des aptitudes pour prévenir et gérer les conflits, au sein et en dehors de leur communauté.</p> <p>A.2.2.1 : Identification et caractérisation des groupes cibles (jeunes ambassadeurs, enseignants, membres de comité de vigilance, clubs, animateurs des radios communautaires et correspondants de la radio nationale, leaders religieux et traditionnels, etc.)</p> <p>A.2.2.2 : Formation des groupes cibles (jeunes ambassadeurs, enseignants, membres de comité de vigilance, clubs, animateurs des radios communautaires et correspondants de la radio nationale, leaders religieux et traditionnels, etc.)</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : Nombre de jeunes dont 30% de jeunes femmes formés/sensibilisés</p> <p>Base de données : nd</p> <p>Cible : 1300 dont 700 jeunes femmes y compris les jeunes leaders ambassadeurs.</p>	<p>Rapport de formation ou de mission de sensibilisation</p>	<p>Organisation des ateliers de formation ou de sensibilisation</p>
	<p>Indicateur 2.2.2 : Nombre de chefs religieux et traditionnels</p> <p>Base de données : nd</p> <p>Cible : 100</p>	<p>Rapport d'activités de sensibilisation des chefs religieux</p>	<p>Organisation de réunions de sensibilisation des chefs religieux</p>	
	<p>Indicateur 2.2.3 : Nombre d'enseignants et encadreurs</p> <p>Base de données : nd</p> <p>Cible : 400 dont 120 femmes</p>	<p>Rapport de formation ou de mission de sensibilisation des enseignants</p>	<p>Organisation des ateliers de formation ou de sensibilisation des enseignants</p>	

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

	<p>Produit 2.3 : Les autorités administratives et politiques locales, les chefs traditionnels et religieux, les leaders d'opinion, 19500 jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 35 ans, 400 enseignant(e)s, 50 élu (e)s locaux et la communauté sont sensibilisés sur les thématiques de prévention et de gestion des conflits et des stratégies de manipulation. A.2.3 .1 : Organisation de deux campagnes de sensibilisation sur la prévention et la gestion des conflits en direction des autorités administratives et politiques locales, des chefs traditionnels et religieux, des leaders d'opinion des jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 35 ans, des enseignant(e)s et des élu (e)s locaux (cales).</p>	<p>Indicateur 2.3.1 : Nombre d'autorités administratives, politiques, chefs traditionnels et religieux Base de données : nd Cible : 100</p>	<p>Rapport de formation ou de mission de sensibilisation des autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieux</p>	<p>Organisation des ateliers de formation ou de sensibilisation des autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieux</p>
		<p>Indicateur 2.3.2 : Nombre de jeunes âgés de 15 à 35 ans Base de données : nd Cible : 19500</p>	<p>Rapport de formation ou de mission de sensibilisation des jeunes hommes et femmes âgés de 15-35 ans</p>	<p>Organisation des ateliers de formation ou de sensibilisation des jeunes hommes et femmes âgés de 15-35 ans</p>
		<p>Indicateur 2.3.3 : Nombre de campagnes de sensibilisation Base de données : nd Cible : 10</p>	<p>Rapport de campagnes de sensibilisation</p>	<p>Organisation des campagnes de sensibilisation</p>
<p>Résultat 3 : Les comités locaux intègrent les perspectives, les doléances et les aspirations des jeunes hommes et femmes et ont des mécanismes en place pour consulter les jeunes de façon régulière (272 500 \$ USD dont 81750 \$ USD, soit 30% du budget pour l'égalité de sexes).</p>		<p>Indicateur 3 a : Nombre de comités locaux existants. Base de données : nd Cible : 10</p>	<p>Liste de comités et textes de base/PV de création de comités</p>	<p>Renforcement/redynamisation des comités existants</p>
		<p>Indicateur 3 b : Mécanisme de consultation Base de données : nd Cible : 2</p>		
		<p>Indicateur 3 c : Nombre de consultations participatives par mois Base de données : nd Cible : 2</p>	<p>Compte-rendu des consultations</p>	<p>Organisation des consultations participatives</p>
	<p>Produit 3.1 : Les leaders locaux (autorités administratives et politiques locales, chefs traditionnels et religieux, leaders d'opinion) sont convaincus de l'importance de la participation des jeunes, hommes et femmes, aux instances de prise de décision, et</p>	<p>Indicateur 3.1.1 : Nombre/types de facteurs et causes d'exclusion de la jeunesse des instances de prise de décision. Base de données : nd Cible : 2</p>	<p>Rapport d'étude sur les facteurs et causes d'exclusion de la jeunesse des instances de prise de décision.</p>	<p>Réalisation d'une étude sur les facteurs et causes de l'exclusion de la jeunesse.</p>

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

	s'engagent formellement à collaborer avec eux. A.3.1.1 : Réalisation d'une étude diagnostique sur les facteurs et causes déclencheurs des conflits. A.3.1.2 : Organisation de 2 ateliers de restitution des résultats des études sur les facteurs et causes des conflits ainsi que sur le degré de la marginalisation des jeunes hommes et femmes.	Indicateur 3.1.2 : Proportion de jeunes dont x% de femmes marginalisés Base de données : nd Cible : 60%	Rapport d'enquête sur le degré de marginalisation de la jeunesse dans les instances de prise de décision	Organisation d'une enquête sur le degré de marginalisation de la jeunesse.
		Indicateur 1.1.3 : Niveau de participation des leaders des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision. Base de données : nd Cible : 80%	Compte-rendu des ateliers de restitution des résultats des études sur les facteurs et causes des conflits ainsi que sur le degré de la marginalisation des jeunes hommes et femmes. Rapport de sondage avant et après les ateliers.	Organisation des ateliers de restitution des résultats des études sur les facteurs et causes des conflits ainsi que sur le degré de la marginalisation des jeunes hommes et femmes. Organisation des activités de sondage et présentation des résultats y relatifs.
	Produit 3.2 : Les échanges inclusifs inter et intra générationnels sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion de conflits, impliquant les autorités politico-administratives, locales, religieuses, traditionnelles, les organisations de la société civile et les jeunes sont organisés dans les comités locaux. A.3.2. 1 : Renforcement des capacités organisationnelles et techniques des comités locaux pour les échanges inclusifs inter et intra-générationnels A.3.2. 2 : Organisation des rencontres inter et intra-générationnelles sur les bonnes pratiques de gestion de conflits intercommunautaires. A.3.2. 3 : Mise en place d'un comité de suivi des rencontres inter et intra-générationnelles.	Indicateur 3.2.1 : Nombre de réunions d'échange sur les bonnes pratiques Base de données : nd Cible : 10	Compte rendu de réunions d'échange de bonnes pratiques	Organisation des réunions d'échange de bonnes pratiques
		Indicateur 3.2.2 : Nombre d'acteurs touchés dans les comités locaux Base de données : nd Cible : 550	Liste d'acteurs par comité local.	Identification des acteurs par comité local.
		Indicateur 3.2.3 : Degré de satisfaction exprimée par les jeunes faisant état de la prise en compte de leurs préoccupations par les adultes et diverses autorités locales. Base de données : nd Cible : 60%	Rapport de sondage avant et après les échanges inclusifs	Organisation des activités de sondage et présentation de leurs résultats.
		Indicateur 3.2.3 : Nombre de rencontres intergénérationnelles Base de données : nd Cible : 10	Compte-rendu des rencontres intergénérationnelles	Organisation des rencontres intergénérationnelles.
	Produit 3.3. 1300 jeunes (700	Indicateur 3.3.1 : Nombre de	Cartographie de jeunes leaders	Identification de jeunes hommes et

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

	jeunes femmes) leaders participent activement, de façon équitable aux comités locaux de prise de décisions sur la prévention, la gestion de conflits et la lutte contre l'extrémisme violent. A.3.3. 1 : Formation de 1300 jeunes leaders dont 700 jeunes femmes en techniques prévention et gestion de conflits. A.3.3. 2 : Organisation de campagnes de sensibilisation sur l'engagement civique et à la citoyenneté en direction de 1300 jeunes leaders dont 700 jeunes femmes pour lutter contre l'extrémisme violent.	jeunes leaders participant aux comités locaux. Base de données : nd Cible : 1300 jeunes dont 700 jeunes femmes	participants aux comités locaux	femmes leaders
	A.3.3. 3 : Élaboration d'une Charge de Confiance (CdC) entre les comités locaux et les jeunes leaders pour la participation de ces derniers à la prise de décision sur la prévention et la gestion des conflits. A.3.3. 4 : Organisation d'un atelier de validation et de signature de la Charte de Confiance.	Indicateur 3.3.2 : Nombre de jeunes leaders dont x% de jeunes femmes formés Base de données : nd Cible : 1300 jeunes leaders (700 jeunes femmes)	Rapport de formation	Organisation d'un atelier de formation
		Indicateur 3.3.3 : Niveau de volonté affichée par les parties prenantes (acteurs et victimes d'exclusion) de collaborer régulièrement et équitablement entre elles pour la cohabitation pacifique/consolidation de la paix Base de données : 0 Cible : 60%	Rapport de sondage après les ateliers/campagnes de sensibilisation, de formation et d'échange sur les bonnes pratiques ⁹ .	Organisation des activités de sondage après les ateliers/campagnes de sensibilisation, de formation et d'échange sur les bonnes pratiques. Restitution de leurs résultats.
		Indicateur 3.3.4 : Une Charte de confiance intergénérationnelle signée engageante par département. Base de données : nd Cible : 1 Indicateur 3.3.4 : Niveau de confiance entre adultes, autorités locales et les jeunes pour une cohabitation pacifique Base de données : nd Cible : 60%	Existence d'une Charte de confiance intergénérationnelle signée par les parties prenantes. Rapport de sondage après la signature de la charge	Rédaction, validation et signature d'une Charte de confiance intergénérationnelle. Organisation des activités de sondage et présentation de leurs résultats
Produit 3.4. Les organisations de la société civile sont dotées de plan	Indicateur 3.3.1 : Plan d'action local par département.	Rapport d'activités d'élaboration du plan local	Organisation d'un atelier d'élaboration et validation du plan	

⁹ Il a été rapporté pendant les consultations de terrain que les jeunes sont systématiquement écartés des instances de prise de décision, donc aucune volonté n'est affichée.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

	d'action local sur la participation de la jeunesse aux instances de prise de décision relative à la prévention et gestion de conflits et à la lutte contre l'extrémisme violent.	Base de données : nd Cible : 1		local
	A.3.4. 1 : Élaboration d'un plan d'action local sur la participation de la jeunesse aux instances de prise de décision relative à la prévention et à la gestion de conflits. A.3.4. 2 : Mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action local.	Indicateur 3.3.2 : Nombre de compagnes de dissémination du plan local par département Base de données : nd Cible : 4	Rapport de mission de dissémination du plan local	Organisation de mission de dissémination du plan local
	A 3.4.3 : Suivi institutionnel et technique des activités mises en œuvre	Indicateur 3.3.3 : Mécanisme de suivi de suivi du plan local par département. Base de données : nd Cible : 1	Procès-Verbal de mise en place du mécanisme de suivi du plan local	Organisation de concertation pour la mise en place d'un mécanisme de suivi du plan.

⁹ Le coût du personnel à temps plein de 34200 est passé à 28800, ce qui représente 2% du budget de projet, car les consultants sont pris en compte dans les activités.

Annexe C : Liste à vérifier pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	x		
Les termes de référence pour la personnelle clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	x		
Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	x		Les Site ont été bien identifiées et une mission UNFPA et UNESCO s'y est rendue.
Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	x		
Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été faite ?	x		
Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	x		
Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences récipiendaires ?	x		
Des arrangements clairs ont-ils été prévus sur la stratégie de mise en œuvre entre les agences récipiendaires différentes ?	x		
Quelles sont les autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que le projet débute et combien de temps sera nécessaire pour les effectuer.	N/A		

